Ville corrompue

Savez-vous bien ce que nous a appris la *Croix du Nord* d'hier ? Eh bien! c'est que notre bonne ville de Tourcoing est un centre de corruption pour les jeunes filles et les femmes sans fortune.

Il n'y a pas ici, semble-t-elle dire, de maisons honnêtes, où ces femmes pourraient abriter leur vertu. Et c'est pourquoi elle demande à ses de famille des *secours* de la Présentation, rue de la Cloche, dont le but est « de soustraire des malheureuses aux dangers de l'isolement et à la Route du ruisseau ! »

Pas gentille tout de même, la *Croix*, pour les Tourquennois.

Quant à nous, si nous nous attaquons aux petites sœurs marchandes de soupes, c'est que sans « doute nous aimons la corruption des *mœurs.* »

Soulions-moi, Chatillon!

Le banquet des brasseurs

Les brasseurs de Tourcoing n'ont pas attendu vingt-quatre heures pour manifester leurs juges (lisez les employés d'octroi chargés de faire respecter l'exercice.) Ils ont cru devoir enlever par un banquet le régime de l'abonnement. Au nombre de 200, *patrons et garçons brasseurs* se sont réunis, hier, vers une heure de relevée, à l'hôtel du *Gygne*.

M. Chaumont, MM. Taffin qui présidait, Didry et Desurmont, ont pris la parole. La note exacte de cette réunion a été donnée par le chansonnier Walteuw qui, exception faite de certaines plaisanteries qui ont trop personnelles à eu le mérite d'avoir de l'esprit et de chansonner *en sa manière* « l'exercice ». L'octroi sera lui-même le premier à rire de sa chanson. Mezin n'en demandait pas davantage au bon peuple de Paris. M. Taffin lui-même, dans son discours, l'avait compris, et les épigrammes lancées contre la gérante de l'octroi « Vanessa » ne feront de mal à personne, pas même au factionnaire.

Tirage d'obligations

Hier a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Senelar, adjoint au maire, assisté de MM. Lepilat et Duconlombier, conseillers municipaux, et en présence de M. *Bulle*, receveur municipal, le 27e tirage des obligations de 2,250,000 fr. contracté pour l'établissement de l'Eau à Gaz.

Nous donnons ci-dessous la liste des 96 numéros extraits de la roue. Les obligations sorties seront remboursables à 498 fr. 19, à partir du 15 janvier prochain.

2270	2002	2568	421	845	4303	1857	
2023	4293	656	4769	378	2411	2747	
4093	3993	470	1504	4098	4502	3717	
2209	2785	1411	3329	4166	4164	4483	
3892	3828	2570	865	2182	1173	3496	
3818	2969	2382	704	4194	2773	4321	
457	3967	1712	1070	1189	2310	485	
3810	2753	1447	2485	542	3531	4850	
2236	2190	4673	3125	1124	4865	2119	
1530	2512	4146	4704	634	4748	2571	
3819	4794	1846	2903	4758	3652	3979	
4207	1963	2939	2967	1770	1810	3819	
3540	1899	4735	2869	278	4179	3992	
4790	1960	3529	3075	1575			

Solidarité républicaine

Les adhérents à la « Solidarité républicaine » désirent s'acquitter le montant de leurs cotisations pourront se présenter à cet effet dimanche 19 décembre courant, au café de Mme veuve Delcroix, rue Desurmont, de onze heures à midi 1/2.

La danse des tuyaux

Dans la nuit de mercredi à jeudi, le personnel du service des eaux a encore été sur les dents.

Des tuyaux ont battu la mesure pour l'exécution de la traditionnelle polka des pavés. Un premier, rue Blanchemaille, a pris le pas du matin ; un autre vers 5 heures, rue de Guisnes. Les chaussées ont été renouvelées d'une large nappe de la précieuse eau potable.

Accident à la gare

Hier vers 3 heures 45 du matin la machine de manœuvre 5578 tirait des wagons sur la voie n° 5. Lequipe Delcroix était occupée à la manœuvre des wagons. Un homme d'équipe M. Louis Derick, 25 ans, en voulant serrer le frein du wagon fit une chute et le wagon suivant lui contusionna le pied droit. M. le docteur Fichaux a été appelé à donner ses soins au blessé.

Il a constaté la lacération des téguments et luxation du métatarse. La blessure est assez grave, toutefois on espère pouvoir conserver le pied il ne survient pas de complications.

Le blessé, qui habite rue de la Blanche-Porte, 12, est marié sans enfants. Il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Les vols sur les voitures

Hier matin, pendant que M. X., fermier, passait des bidons de lait chez M. Auffroy, Belannoy, rue d'Orléans, un voleur est monté sur sa voiture et a soustrait deux paires de cuir livres et trois livres de beurre.

Sténographie

On nous prie d'annoncer que le samedi 18 courant, à 8 heures 1/2 très précises du soir, une conférence sur l'utilité de la sténographie sera faite à l'école de garçons de la rue du Calvaire, par M. Dazin, sténographe du Conseil municipal. De nombreuses prépositions agrémenteront la conférence.

Toutes les personnes ayant lu ou entendu lire ou discuter d'un ouvrage traitant la sténographie au point de vue commercial sont invitées à y assister.

Les jeunes gens faisant partie de l'Association amicale des anciens élèves sont tout particulièrement invités à ne pas manquer.

Société des Anciens Sous-Officiers et Soldats de la Croix-Rouge

La Commission prie instamment les membres de la Société d'assister à la revue qui aura lieu le dimanche 19 courant, à cinq heures du soir, au siège de la Société, nécessairement de la Croix d'Or, rue de la Croix-Rouge, 209. Le président fait appel aux soldats libérés pour venir se joindre à leurs amis. Avis à ceux qui par oubli auraient pas été convoqués.

Caisse d'épargne

Livrets complets. — Remboursements des excédents.

Dans sa réunion en date du 14 décembre courant, le Conseil de direction de la Caisse d'Epargne de Tourcoing a décidé la remise, au cours du premier trimestre de l'année 1898, d'une année hebdomadaire supplémentaire, exceptionnellement reservée au règlement des livrets complets et au versement des intérêts sur lesdits livrets.

Cette année supplémentaire se tiendra jeudi, jour de marché, de 10 heures à 11 heures 1/2 (à partir du jeudi 13 janvier).

Nous ne saurions trop féliciter le Conseil de direction de la Caisse d'Epargne qui s'efforce constamment d'apporter les améliorations profitables au public qui ne sera pas tenu à des démarches nombreuses grâce à la création d'une seance du jeudi, spécialement consacrée au remboursement des excédents sur les livrets complets.

Croix. — *Union sociale et patriotique.* — Dimanche 19 décembre, à 6 heures du soir, exceptionnellement Fête Dhal, à la « Croix-Blanche », grande conférence, M. Chatelain, avocat, prendra la parole.

Ordre du jour : L'Union sociale et le collectivisme ; Formation de la section du Crêchet.

— La « **Fanfare du Crêchet** » offrira un grand concert-spectacle à ses membres honoraires, dimanche prochain 19 décembre, à 6 heures 1/2 précises, dans la vaste salle des fêtes de la ville.

Dans le but de rendre cette fête attrayante, la société est heureuse de concourir à « Club Fin de Siècle » de Roubaix.

Ascq. — Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie le 16 courant, à huit heures du soir, sous la présidence de M. Clotaire Desquenne, maire.

Le maire dépose sur le bureau le plan et le rapport d'un terrain à acquérir par la commune pour l'agrandissement du cimetière ainsi que la promesse de vente s'élevant à 1,900 fr. Le Conseil, après en avoir délibéré, vote : 1° L'agrandissement du cimetière par l'annexion du terrain contenant 45 ares 60 centiares ; 2° L'acquisition de ce terrain au prix de 1,900 fr.

Le maire donne lecture d'une proposition par laquelle quinze habitants voisins de l'ancien cimetière demandent la transformation de ce lieu en place publique. L'auterite donne un avis favorable à cette demande.

Sur la proposition de M le maire, M. Desquenne Oscar est nommé administrateur de la succursale de la Caisse d'épargne d'Ascq.

LILLE

L'Eglise Saint-Sauveur

On annonce que le Préfet a informé la fabrique de la paroisse Saint-Sauveur, qu'elle était autorisée d'office par le Ministère des Cultes, à reconstruire l'église Saint-Sauveur sur l'ancien emplacement, avec le reliquat de l'indemnité versée par les assurances de l'église incendiée, soit 430,883 francs.

Les funérailles de M. Moullin

Jeudi à dix heures, a été célébre en l'église de la Madeleine, un service funèbre en l'honneur de M. Moullin, directeur des contributions directes, décédé mardi dernier.

A dix heures du matin, une nombreuse assistance s'empressait dans l'église de la rue du Pont-Neuf.

Trois superbes couronnes, offertes par le personnel de la direction de Lille, les amis et les collègues du défunt recouvraient le cercueil.

*Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Lo*vinée, chef de personnel, de l'Administration des contributions directes, représentant M. le ministre des finances. M. Gerbet, directeur des manufactures d'allumettes, représentant *M. le directeur général de Malprade, directeur de l'enregistrement*, et Carnier, directeur des contributions indirectes.

Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait MM. les généraux Doé de Maindreville, chef d'état-major du 1er corps d'armée ; Mason et Sagetat, Poirot, chef de cabinet de M. le Préfet du Nord ; Morgotet, recteur de l'Université de Lille ; Grison, inspecteur en chef des ponts et chaussées ; Bouvier, ingénieur en chef de la navigation ; Turon vice-président du bureau de bienfaisance ; Payen, ingénieur des manufactures de l'Etat ; Stoffel, ingénieur des ponts et chaussées, agent-voyer en chef ; Pournez, procureur de la République ; Prudhomme, juge ; Grant, vice-président du Conseil de préfecture ; Godefroid, conseiller de préfecture ; Mote, directeur des contributions directes à Arras ; Verzenay, directeur des contributions directes à Béziers ; Mi, le directeur de la Somme.

MM. de Boreuger ; Pinel, inspecteurs des contributions directes. — MM. Digeon, ter commis et inspecteur ; Margerie, second commis attaché à la direction. — MM. Barle, Foubel, Tribert et Beauregard, contrôleur principaux des contributions directes et un grand nombre de contrôleurs du département. — MM. Blaise, directeur de la banque de France ; Greterin, directeur des Postes ; Pinet, archiviste ; Tournier, doyen de la Faculté ; Forer, chef de division. — MM. Spire, Gando-Paquet, de Wavrechin et de Beauvoir, percepteurs de Lille. — MM. Leblon et Dieux du bureau des contributions à la mairie ; M. Rebreyend, vérificateur en chef du cadastre ; Martin, vice président du Tribunal Civil, etc.

Beaucoup de dames assistaient à la cérémonie et parmi elles, Mme Lauranson.

A l'issue de la cérémonie, le corps a été conduit à la gare pour être dirigé sur Guise.

L'Arbre de Noël

Le Comité a encore reçu, hier soir, deux nouvelles listes d'enfants malheureux. Il les a reçues très sérieusement en déclarant, toutefois, que toute autre demande serait désormais repoussée.

Le drame de la rue de Juliers

Cette affaire dont nous avons longuement parlé dans notre numéro du 10 décembre, vient de se terminer d'une façon inattendue. Les témoins cités à comparaître le lendemain, étaient remis en liberté. Hier soir, les magistrats ayant admis la version du suicide de Mourage.

Les vols

Deux gamins de 14 ans, Alphonse Pinart, demeurant 102, rue de Wazemmes et Henri Hosse, 9, *cité Seynaeve, ont été arrêtés au moment où* ils essayaient de voler des colis à la gare St-Sauveur.

— Le sieur Pierre Lauwers, 62 ans, ouvrier peintre, sans domicile fixe a été arrêté par la police du 2e arrondissement qui la déféra au Parquet sous l'inculpation de vol à la tire et infraction à un arrêté d'expulsion.

Cet individu avait été surpris, rue Esquermoise, *hier matin*, au moment que il soustrayait un porte-monnaie de la poche d'une dame.

— Nous avons relaté le vol commis la semaine dernière, chez M. Goyot-Depoisse, faubourg de Roubaix.

Les moulures en cuivre soustraits, ont été retrouvées dans un fossé, en face des maisons Delcroix, rue de Rivoli, et remis à leur propriétaire.

Un caporal brutal

Il n'était bruit à Lille, ce matin, que de brutalités commises par un caporal du 1ier *bataillon de chasseurs à pied, sur un homme de* son escouade, le soldat Mahieu, de la classe nouvellement arrivée sous les drapeaux.

On prétendait même que le *bleu* avait reçu une très grave blessure qui avait nécessité son transport à l'hôpital.

Sans exciser la brutalité du grade, nous devons remettre la chose au point, et la réduire à ses justes proportions.

Avant-hier matin, boulevard des Ecoles, un caporal, voulant exercer la position, donna dans la direction de la salon du jeune soldat, un coup de pied qui malheureusement, atteignit la cheville, et donna à Mahieu une telle commotion qui tomba.

Aussitôt s'empressèrent autour de lui les officiers et le capitaine, qui le firent conduire à l'infirmerie, où après avoir reçu les soins de M. *Mora*, médecin-major, le jeune soldat fut regagner le champ de manœuvres.

Quant au caporal, il lui a été infligé une punition disciplinaire qui servira d'exemple

Cheval emballé

Hier matin, vers 11 heures et demie, un cheval attelé à un tombereau, conduit par le sieur J.-B. Hollebart, âgé de 38 ans, domestique de M. Meurisse, camionneur, rue Pierre-Legrand, avant pris peur à la suite d'un coup de sifflet d'une locomotive, rue du Long-Pot prolongée, s'est emballé.

M. Hollebart se précipita à la tête du cheval, mais avant reçu un coup de brancard, il fut lâcher prise et tomba sous l'une des roues du véhicule, où il se fit a la jambe des blessures assez graves.

Après avoir reçu des soins à la pharmacie Tanche, il a été transporté au domicile de sa sœur, 28, rue des Pavillons.

LE NORD

Accident mortel à Loos

Léon Coulemans, âgé de 14 ans, employé à l'usine Lefebvre, à Loos, a été blessé à l'usine de Tourcoing. 10 jours de prison.

Vol. — Emile Chaumette, 17 ans, ouvrier maçon, a été condamné à 3 mois de prison, vol en marchant le Barbot, 24 ans, tissu à Gustave Sis. Il prétend avoir, étant ivre, voulu se venger du vol dans pelle neuve. Il est condamné à 6 jours de prison avec sursis.

Rendicite. — Expulsion — Marc Ghibert, un vieux mendiant, a été condamné à 10 décembre à Tourcoing. 10 jours de prison.

Tribunal Civil de Lille

Audience des crimes du 15 décembre 1897

Une maison, sise à Roubaix, rue Turgot, 96. Mise à prix 2,000 francs. Adjugée à Mme Demanneteur pour 4,000 francs.

Une maison à étages, avec porte-cochère, sise à Lille, rue des Postes, 29. Mise à prix 15,000 francs. Adjugée à Mme Demanneteur pour 27,000 fr.

Minières et mines, de fer concédées à la Société des gîtes de fer de l'Italie-Pélitie et de 94 hectares de terres, mines, fonderies, sur le territoire de Philippeville (Algérie), département de Constantine et la commune mixte de Jemmapes. Mise à prix : 50,000 fr. Adjugé à M. Hanse pour 50,000 francs. Les frais dépassent 14,000 fr.

Cour d'Assises du Nord

Audience du 16 décembre

Présidence de **M. Joppé**, conseiller. — Ministère public : **M. Wagon**, substitut.

Tentative d'avortement à Roubaix et homicide involontaire

Coralie-Josèphe Bonte, veuve Dumaillly, âgée de 48 ans, ménagère, née et demeurant à Roubaix, est accusée d'avoir procuré l'avortement de Adèle Verlynck, femme Vandrawelle, et, par maladresse, violation des règlements, occasionné la mort de cette dernière.

Verve Dumaille, **acquittée**.

Défenseur : M. Hattu.

SPECTACLES & CONCERTS

Grand Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — *Lucie de Lammermoor*, de Donizetti, et *La Paloma*, de Leon-Vallin.

L'administration de l'Hippodrome a-t-elle eu l'intention de nous donner des étrennes avant longtemps. Quelle generosité hier, d'autant plus étonnante que jamais mois d'avions été gâtés d'une telle façon jusqu'à présent.

En effet, le programme d'hier soir comportait deux œuvres, l'une déjà bien connue et l'autre infiniment moderne.

Nous avons d'abord à écouter l'opéra de Donizetti le vieux maître italien. Il y a déja bien longtemps que cet opéra n'avait été joué à Roubaix et au risque de passer pour puriste nous demandons qu'on le fasse de musique, nous avonons franchement que nous nous sommes admirablement amusés à revoir et entendre à nouveau cet opéra. Tout a bien vieilli et il nous passé de mode aujourd'hui. Et non Dieu, mais depuis quelque temps nos pauvres oreilles criaient grâce, et les œuvres de maîtres modernes qui avaient quelque peu blessé le tympan, aussi avec quelque hésitation nous avons accueilli quelques douces mélodies qui n'ont aucune recherche, aucune orchestration.

Nous disons presque, qui ne donnent que la phrase toute nue, sortie telle du cerveau du compositeur sans aucune transformation ni modification orchestrale.

Cette appréciation que nous donnons bien modestement ici n'est évidemment que momentanée, mais avons-nous profité de ce que nous avons présentes hier, et faire connaître le repos qu'ont éprouvé les spectateurs à l'audition du noël opera de Donizetti.

Il est évident que nous ne demandons pas aux administrateurs de l'Hippodrome d'abuser du répertoire Italien au détriment des œuvres françaises ou allemandes, ce que nous désirons c'est que de temps en temps l'on nous remette en mémoire, telle école, nous n'en aurons que l'esprit plus sain et plus disposé pour écouter et admirer ensuite les œuvres modernes.

Que dire de l'Paillasse, le sémillant drame lyrique de Leoncavallo. Il était pas vieux jeu du tout celui-là, au moins c'est d'une école bien distincte et d'un genre absolument différent à la plupart des œuvres que nous avons le repertoire actuel. Comme lyrisme c'est bien une et hardi, ce drame qui commence en comedie et se termine par la réalité.

Il est certain que bon nombre de spectateurs dont n'étaient rendus au Théâtre expressément pour voir « Paillasse », œuvre peu connue qu'ils prisent doutlu l'opulence et le succès augmentent de jour en jour.

Leoncavallo a écrit une véritable petite page musicale. A signaler, le prologue, le duo de Sylvio Meldia, le chœur des cloches, l'intermède, le duo final, etc.

Ma « revenons à Lucie. Sans nous étendre davantage, nous dirons que l'interprétation de cet opéra a été convenable mais à mentionner particulièrement le magnonglie, il était à croire que la pièce était pas Italienne. Nosnomins, nous devons féliciter M. Chaudier, qui a bien interprété le rôle de Lucie, hardi, sauf une légère faiblesse au début, mais il s'est admirablement rattrapé et a été maintes reprise applaudi.

Mlle Mystal vocalise et trille d'une façon charmante, mais le fait est un peu facile. Elle a été avec beaucoup de sentiment le rôle du Lucie. Enfin M. de Du Bucher, notre barytom de grand opéra, nous a montré un jeu fatigant et un chant quelque rouleu, il a généralement plu et a été applaudi plusieurs fois, enfin les chœurs et l'orchestre ont très bien marché sous la direction de M. Lagage et méritent ce sort des félicitations sans restriction.

L'interprétation de Paillasse a été fort satisfaisante et accueillie à tous points de vue d'être signalée comme l'une des meilleure de cette année. M. Jous a été chaleureusement connu Paillasse, il jamais peut être nous n'avons entendu un tel aussi canaille et aussi cynique qui a accueilli la fin du drame lyrique admirablement par notre excellente basse chantante.

Mme Bastin a aussi beaucoup plu dans le rôle très difficile et très divers de Nedda, elle nous a détaillé a merveille toutes les beautés de ce rôle et nous a montré toutes les ressources de sa voix et aussi un relief tout particulier et un genre très agréable dans la composition de son personnage.

M. Paul Gaillard a été un Sylvio plein très convenablement chante le rôle de Canio ; un peu froid, sans doute, mais enfin l'on ne peut trop exiger d'un acteur.

Nosnomins, nombien M. Gaillier serait plus gimo si entrait davantage dans la peau de son rôle. Il ne suffit pas de bien chanter, il faut encore jouer. Cette qualité lui fait un peu défaut et il a exploitant tout ce qui lant pour l'acquérir sait le désire.

Enfin M. Marchetal nous a une fois de plus prouvé que les appreciations elogieuses que nous avons eu de lui lors de ses débuts dans le Maître de Chapelle « étaient bien meritées ; il a chanté et joué à merveille le rôle de Silvio.

L'orchestre et les chœurs, dirigés par M. de la Fleur, a brillé d'une façon bien insolite, discret quand il le fallait, l'orchestre bien sûr, mais on peut en dire autant des appels des saltimbanques, il ne faisait non et nous a prouvé qu'il suffisait de 12 musiciens pour produire.

LÉO.

Le deuxième concert populaire d'Association symphonique de l'Ecole de musique, qui eura lieu au Kursaal Turcoing, dimanche prochain 26 décembre, a fait bonne, présentera un intérêt tout spécial. Le devoir directeur de notre Ecole de musique M. Kufferath a été chargé de faire cette ritmonale, qui comportera les plus belles manifestations artistiques que nous avons eu à entendre, la présence de l'éminent professeur de composition au Conservatoire de Paris, M. Ch. Lenepveu, le compositeur délicat, à qui on doit, l'opéra-bouffe renommé « Velléda » et « Jeanne d'Arc » qui a pu rencontrer un vaste succès.

M. Ambroise Thomas à l'Institut.

M. Lenepveu dont une Jeanne n'est pas oublie l'immense succès dans un concert donné il y a deux ans, dirigera l'exécution de deux œuvres de lui, *Jeanne d'Arc*, drame lyrique pour solis, chœur et orchestre ; *scène d'Hermann et la Jeune captive*.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Un vieillard noyé à Souchez

Le corps d'un vieillard nommé Henri Larous, âgé de soixante-quatre ans, natif d'Etaires (Nord), présentement à l'Hospice de Souchez, a été retrouvé mercredi, vers quatre heures du soir, dans la rivière la Scarpe, près du Moulin de l'Hirondelle situé sur la commune d'Arras et de Souchez.

Divers les constatations faites par M. le docteur Laquite de Lisvin, la mort remonte à plusieurs jours et, il a été facile de conclure à un suicide.

Le corps de ce malheureux vieillard a été transporté à la mairie d'Angres et de là à l'Hospice de Souchez.

BOULOGNE-SUR-MER

UN DRAME DE FAMILLE A BOULOGNE

Un drame de famille a vivement ému, hier matin, la population de Boulogne, le grand faubourg industriel de Boulogne.

Dans la rue Danrémont, habite un riche marchand de cuir, Bulot et ferrailles, nommé Bulot. Il y a un an, cet individu marié, son fils ainé, — lui-ci est soldat, — a une jeune fille de Lumbres *Les jeunes époux habitaient avec Bulot* qui qui chérit fort son fils et la jeune Danrémont des commerçantes dans le voisinage et même à éveille des soupçons dans l'esprit de son fils.

Ordonnier se trouvait, la semaine dernière, à Roum pour quelques affaires de mission, quand il y reçut une lettre de son père l'engageant à rompre activement de sa mission et à ne pas rentrer.

Il en fallut pas davantage pour que Bulot fils prit le train de Boulogne ; il y arrivait dimanche avec une valise bourrée de provisions, pénétrait dans la maison de la rue Danrémont et se cachait dans un grenier, bien décidé à s'oeiller sur la vertu.

Après plus de cinquante heures d'affût, hier matin, vers onze heures, Bulot fils surprit sa femme et son père dans un magasin de vieux cordages. Il décharga son revolver sur les coupables. Bulot père a été atteint à la cuisse. La blessure ne met pas ses jours en danger. La police a fait une enquête. Bulot fils a été laissé en liberté.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 16 décembre

Présidence de **M. Dassonville**, vice-président. — Ministère public : **M. Hoarau** substitut.

LILLE

Vol. — Victor Lomal, 20 ans, qui subit une peine de trois mois de prison pour vol a reconnu à l'audience du 11 novembre, un autre vol d'un porte-monnaie, qui a vaut quatre mois de prison avec confusion des deux peines.

— *Henri Lourie*, 16 ans, qui a *commis un vol* analogue au préjudice du Patron Monot, cocher chez M. Hertel, rue de l'Hôpital-Militaire, est envoyé en correction jusqu'à 20 ans.

— Gustave Dewilde, 17 ans, est le complice d'Arnaud Louis, 35 ans, *ouvrier de forme, qui ayant* trouvé un jeunes d'or, boulevard de la Liberté, monnaie au bureau de M. Opsomer, rue de Tournai, au commissariat du police, jugea préférable de la faire vendre par Dewilde. Ils sont condamnés à 15 jours de prison.

— Marcius Vandekerkhove, qui, le 7 décembre, 5 comme on va vole prisonnier, rue de la Barre, 1, Général Morand, cabaretier, rue de Juliers, est condamné à 4 mois de prison.

Escroqueries. — Jean Baptiste Vogelzer, 20 ans, ouvrier-maçon, rue des Postes, 190, ne à Ieelles, Belgique, déja condamné à Bruxelles pour rebellion, coups, outrages, etc., mais non condamné depuis, par 10 mois de travail sans incident à Lille, s'est, prétendu marié le 28 septembre au bien du le Petit Tonin, chemin de l'Arbonnoy, avec la grande fille Sud agent Glabuzi.

Lequel était entré dans l'estominet de la femme Devindt, Vogelzer et le chien du garde brent nommé mentit. Il en résulta une dispute suivie de coups et blessures, Vogelzer fut condamné à dix mois pour cammer Vogelzer.

Il est condamné à 6 jours de prison.

Escroquerie. — Paul Leville, 17 ans, 3 fois condamné, pour avoir escroqué 4 fr. 80, fera deux mois de prison.

Recours par imprudence. — M. Lintes Stan, 35 ans, directeur de la filature des Anglais, à Hilaumes, est condamné à 50 francs d'amende, à titre de dommages-intérêts à payer à la veuve, M. Juliot qui était poursuivi avec lui est acquitté.

Police des chemins de fer — M. Leon Bosse, 23 ans, directeur de la ligne de Roubaix à la Seguin, de la Société anonyme Lille-Bonnières-Boulogne-sur-Mer à Paris, 19, rue des Pyramides, est poursuivi pour fausse déclaration.

Le 7 mars, 62 fûts d'essence de pétrole étaient expédiés sur Paris, gare des Batignolles, sous l'indication de fût de pétrole. Il résulte de la déclaration signée par M. Lienard, chef de gare de Seguedin, un employé pour la Compagnie, écrite par celle-ci, 1 fr. 90 et par la Société à 3 fr. 80.

M. Léon Bosse affirme que le magasinier avait donné indication mensuel d'accises erronées en dehors de son contrôle.

Jugement à quinzaine.

ROUBAIX

Police des chemins de fer. — Le 48 juillet dernier, un dimanche, les employés de la maison Jules Lemaire, commissionnaires, expéditeurs à Roubaix, expédiaient à Lyon 5,000 kilos environ de laine, blanc, cotons, filés et tricots cotons.

Le dimanche 19, on s'aperçoit qu'une erreur avait été commise et que dans l'expédition s'étaient glissés 7 cassées d'imprimés, 7 balles de tapis, 3 cases de bonneterie et 4 cases de cotons.

Au lieu en fut aussitôt donné à la Compagnie, mais, employé-vertu n'en fut pas moins dressé par le commissaire spécial de La Chapelle-Local (Paris) que contenait environ 2000 kilogs de différence.

Toutes erreurs sont imputables à la maison qui transporte pas moins de 800 wagons de marchandises par an.

Levant M. Lemaire, M. de Chamboisier, du bureau de Paris, a relevé du fait le nommé Lemaire et excuse au profit de M. Lemaire et 9 au profit de la Compagnie.

AFFAIRES DIVERSES

Outrages, ivresse. — Louis Desseaux, qui fait déjà deux condamnations à 5 jours de prison pour ivresse, le 9 décembre, a injurié, vers 5 h. d'immuable la gendarme Dupont.

Condamné à 5 jours de prison.

Ivresse en récidive correctionnelle. — Victor Lubin, 40 ans, ne Faches, souvent condamné, a été condamné à 15 jours de prison, 16 décembre, pour ivresse en récidive correctionnelle.

Condamné à 15 jours de prison.

Coups. — Joseph Depreter, 31 ans, est condamné à 3 mois de prison pour avoir donné des coups le 9 décembre à Roubaix, à Mme Dewagenaere, rue de Tourcoing.

Vol. — Emile Chaumette, 17 ans, ouvrier maçon, a le 29 septembre à Armentières, volé un marchand le frère Durouz et son truelle à Gustave Sis. Il prétend avoir, étant ivre, voulu se venger du vol dans pelle neuve. Il est condamné à 6 jours de prison avec sursis.

Rendicite. — Expulsion — Marc Ghibert, un vieux mendiant, a été condamné à 10 décembre à Tourcoing. 10 jours de prison.

THÉ CHAMBARD Se Méfier des Contrefaçons

Etat-Civil de Tourcoing

Du 16 Décembre

Naissances. — **Germaine Bouvart, rue de Lille** — Henri Vermandel, rue du Brun-Pain — Silvie Tarlier, rue de la Blanche-Porte — Raimonde Marchaert, rue de Gand — Marie Bonte, rue du Flocon — Germaine Doepres, rue Touquet — François Debatlier, rue Magenta — Madeleine Dassellier, rue de la Marlière — Marceau Wastyn, rue Duhamey — Fernand Lepoutre, rue des Carliers — Louis Lebrun, rue de la Latte.

Décès. — Georges Pansaens, 4 ans, rue Dugnay-Trouin, 26.

IMPRIMERIE de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Cartes de Visite

Le Duvin

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE!!! ASTHMATIQUES! Le Vrai Remède en Poudre LIQUEUR de L'ÉTOILE. Le Flacon : 3 fr. ; franco contre mandat-poste. Notice intéressante gratis, avec renseignements et propositions adressés à Mme Marie LECHAUX, Pharmacie-Droitée, BORDEAUX

Et dans toutes les bonnes pharmacies.

AGRICULTURE & COMMERCE

Marchés de Lille du 16 Décembre

Colte ter pat (cote offic.). . . . à . . . . — ⁄⁄ (cote com.) : 87 50 à . . . . . .

SUCRE — Sucre cassé (cote offic.), 102 . . à . . . — ⁄⁄ — ⁄⁄ — ⁄⁄